



Canadian
Association of
Music Therapists

Association
canadienne des
musicothérapeutes

Canadian Journal of Music Therapy Revue canadienne de musicothérapie

Entretien avec la Dre Sandi Curtis, pionnière de la musicothérapie féministe

Interview with Feminist Music Therapy Pioneer, Dr. Sandi Curtis

Brault, A, Université Concordia
Entretien / Interview

Journal Information Information de la revue

Volume 26 | 2020



Editor-in-Chief
Rédactrice en chef
Sue Baines, PhD, MTA, FAMI

ISSN: 1199-1054

Frequency /Fréquence :
annual/annuel

Entretien avec la D^{re} Sandi Curtis, pionnière de la musicothérapie féministe

Annabelle Brault, M.A., MTA
Université Concordia, Montréal, Québec

Sandi Curtis (Ph.D.) est professeure émérite de musicothérapie au Département de thérapies par les arts de l'Université Concordia. Elle possède plus de 30 années d'expérience comme clinicienne, pédagogue et chercheuse. Spécialiste de la musicothérapie féministe et communautaire, elle a travaillé auprès de femmes et d'enfants ayant survécu à la violence, d'adultes aux prises avec un handicap et de membres de la communauté sourde. Elle est fondatrice des premiers programmes d'études supérieures en musicothérapie offerts à l'Université Concordia, notamment le tout premier programme en ligne de maîtrise dans cette discipline au Canada. Dans une entrevue accordée à Annabelle Brault, une ancienne étudiante et collègue de Concordia, Sandi Curtis dresse le bilan de sa fructueuse carrière de praticienne, d'enseignante, de chercheuse et de défenseuse des droits des femmes.

Pouvez-vous nous parler des débuts de votre carrière de musicothérapeute?

Pour faire mon apprentissage et ma formation en musicothérapie, j'ai dû me rendre aux États-Unis. En effet, dans les années 1980, il n'existait aucun programme d'études de calibre universitaire dans cette discipline au Canada. J'ai donc quitté Montréal pour aller faire mes études à l'Université d'État de la Floride. Je suis revenue au pays en 1983. C'est alors que j'ai décroché mon premier poste de musicothérapeute professionnelle, à Toronto, dans le secteur des soins palliatifs et gériatriques. Ma charge de travail était divisée entre deux centres hospitaliers – l'hôpital Grace et l'hôpital Riverdale. Chaque centre disposait d'une unité de soins palliatifs et de plusieurs unités de soins gériatriques. J'adorais mon travail. À l'époque, tous mes efforts étaient strictement voués à faire démarrer ma carrière. Puis, on m'a offert l'occasion d'aller enseigner aux États-Unis. Même si j'étais très satisfaite de mon travail et de ma vie à Toronto, j'étais aussi jeune et, comme le disent certains, sans contrainte. Alors, je me suis dit :

« Pourquoi ne pas tenter ma chance? » J'ai postulé, et j'ai obtenu le poste. Il s'agissait d'un emploi d'enseignante en musicothérapie au Music Therapy Consortium de Cleveland. Ce consortium regroupait cinq universités et collèges : le Collège Baldwin Wallace, l'Université Case Western Reserve, l'Université d'État de Cleveland, le Collège Oberlin et le Collège Wooster.

Enseigner à des universitaires au premier cycle à Cleveland s'est révélé une expérience nouvelle et très stimulante. Un des plaisirs de l'enseignement à temps plein est qu'il vous permet de mener, en parallèle, des travaux cliniques à temps partiel. De plus, ces travaux ne sont pas restreints à un seul centre ou à un seul type de clientèle. J'ai commencé à animer des séances de musicothérapie auprès d'adultes souffrant de troubles du développement et – parce que ça m'intéressait particulièrement – je concentrais mes efforts sur certains aspects, notamment la création de liens d'amitié, le renforcement de l'esprit communautaire et l'établissement de liens avec la collectivité. C'était ma première expérience dans ce domaine, et cela m'a beaucoup plu.

Après plusieurs années, j'ai accepté un poste en enseignement en Géorgie. À l'époque où je suis arrivée au Georgia College, le programme de musicothérapie était quasi inexistant – seules trois personnes y étaient inscrites. J'y suis restée assez longtemps – environ 13 ans. Avant de partir, j'avais réussi à consolider le programme d'études de premier cycle et à élaborer un programme de maîtrise. Durant cette période, non seulement ai-je continué à travailler en clinique auprès d'adultes aux prises avec des troubles du développement, mais j'ai aussi commencé à m'intéresser aux femmes survivantes d'actes de violence. Alors que je travaillais dans un établissement pénitentiaire à sécurité maximale pour femmes, j'ai rencontré nombre de femmes qui avaient été victimes de violence dans le passé. J'ai été frappée par l'importance de ce travail et j'ai poussé plus loin dans cette veine en proposant mes services dans des refuges locaux pour femmes violentées.

À la suite de cette aventure de 13 ans en Géorgie, j'ai commencé à songer à revenir au Canada. Le pays me manquait. J'avais bien aimé les différentes expériences culturelles que j'avais vécues aux États-Unis, mais je trouvais qu'il était temps de revenir à mes racines. Une occasion d'emploi au Canada s'est présentée et je l'ai saisie. Il s'agissait d'un poste d'enseignante au premier cycle en musicothérapie à l'Université de Windsor. Encore là, j'ai pu travailler comme clinicienne en même temps que j'enseignais. Dans ce cas-ci, j'ai eu la possibilité de collaborer avec des professionnels en travail social dans des refuges pour femmes et des centres d'aide pour victimes de viol, et de travailler dans le milieu des soins palliatifs.

À cette étape de ma carrière, jamais je n'aurais pensé que la vie me ramènerait à ma ville natale, Montréal. Puis, de façon plutôt inattendue, un poste de professeure en musicothérapie est devenu disponible à l'Université Concordia. Inutile de dire que j'ai sauté sur l'occasion. Je me suis dit : « Wow, mais c'est fantastique! ». Il m'a semblé que mon parcours, très sinueux, me ramenait finalement à Montréal, mon point de départ.

On voit bien que la justice sociale occupe une place centrale dans votre travail de clinicienne, d'enseignante et de chercheuse. Étant l'une de vos anciennes étudiantes, je suis à même de constater toute la force de votre engagement envers la justice sociale et votre dévouement à la cause des femmes victimes de la violence des hommes. Comment cet aspect incontournable de la justice sociale s'est-il imposé au fil de votre carrière de musicothérapeute?

Cette réflexion est née de mes expériences sur le terrain. À l'époque où j'ai fait mon apprentissage, il n'existait dans le programme d'études en musicothérapie aucune formation officielle sur les notions de justice sociale et de féminisme, sauf au doctorat. J'ai commencé à m'intéresser de manière informelle à ces thèmes pendant mon secondaire, notamment par mes lectures personnelles et mes expériences de manifestante pour le droit des femmes. Au début, ces deux facettes de ma vie m'apparaissaient complètement distinctes et bien compartimentées – d'un côté la militante, et de l'autre, la musicothérapeute. Puis, dans le cadre de mon travail à Cleveland auprès d'adultes

atteints de troubles du développement, j'ai commencé à faire des rapprochements quand j'ai constaté que beaucoup de ces personnes étaient souvent tenues à l'écart et ghettoïsées. J'en suis venue à réfléchir plus explicitement aux questions de justice sociale chez les adultes aux prises avec des troubles du développement. Et puis, évidemment, quand j'ai commencé à travailler en Géorgie auprès de femmes survivantes d'actes de violence, le lien m'est apparu clair.

En 1993, alors que j'étais toujours en Géorgie, j'ai eu la chance de pouvoir prendre une année sabbatique pour poursuivre des études doctorales. Après avoir passé en revue plusieurs programmes, j'ai trouvé que celui offert à l'Université Concordia était le plus intéressant – c'était un programme innovant, dans le cadre duquel j'ai eu l'occasion inédite de combiner mes préférences pour la thérapie féministe, la musicothérapie et la justice sociale.

J'ai commencé à explorer la thérapie féministe dans le cadre de lectures personnelles hors de mon domaine, car à l'époque, le concept de thérapie féministe était totalement absent de la littérature dans le domaine spécifique de la musicothérapie. J'ai d'abord lu des textes en sciences sociales et en psychologie, étant donné qu'on y trouvait beaucoup plus d'information pertinente. Les spécialistes de ces domaines avaient pratiquement 20 ans d'avance sur nous, en musicothérapie. Au moment où j'ai amorcé mon doctorat à Concordia, je me suis interrogée à savoir si la violence contre les femmes était toujours un enjeu. Croyant d'abord que le problème avait sûrement été réglé, je me suis rapidement rendu compte que ce n'était absolument pas le cas. C'est alors que j'ai vraiment commencé à explorer les approches féministes à la musicothérapie auprès des femmes survivantes d'actes de violence.

Je dois ajouter que c'est aussi à ce moment que j'ai commencé à comprendre que je ne saurais être une bonne thérapeute si je traitais mes clientes uniquement dans les limites de mon local de musicothérapie. Aider une femme à guérir des séquelles de la violence pour la renvoyer ensuite dans un monde qui est horriblement violent envers les femmes, la dévalue et la réduit à l'état d'objet est irresponsable. Nous devons assumer la responsabilité morale de changer le monde. Cela peut sembler idéaliste, mais c'est important. C'est d'une importance pratique, et capitale.

C'est ainsi que l'élément de justice sociale a commencé à s'imposer de plus en plus dans ma carrière et ma vie. Puis, j'ai poussé encore plus loin ma découverte – depuis mes lectures et mes apprentissages sur la thérapie féministe, les mouvements populaires et la manière d'appréhender ces concepts en musicothérapie – jusqu'à prendre conscience du fait que cette justice est notre responsabilité. Car, non seulement pouvons-nous tous et toutes agir en militants sociaux, mais nous nous devons de le faire.

Comment cela s'est-il produit dans votre cas?

En fait, tant ma vie personnelle que professionnelle s'en sont trouvées transformées. En privé, je participais à l'organisation de veilles à la chandelle et de marches sur le thème « La rue, la nuit : femmes sans peur ». Les villes où j'habitais en Géorgie et en Ontario étaient suffisamment petites pour que je puisse m'impliquer activement et directement dans ces activités qui, à l'époque, constituaient probablement les seules du genre dans chacune de ces municipalités. Cette prise de conscience s'est aussi opérée dans ma vie professionnelle. Avec le temps, j'ai constaté que, comme thérapeute, je pouvais aussi agir comme facilitatrice et mentore auprès de mes clientes, tout en leur permettant de prendre la parole et ainsi militer, d'abord en leur propre nom, puis au nom d'autres femmes. La transformation a donc été un processus en deux volets : personnel et professionnel.

La mise sur pied de programmes d'études en musicothérapie à l'Université Concordia demeure certainement l'une de vos plus grandes réalisations à ce jour. Pouvez-vous nous en dire plus sur la façon dont tout cela s'est déroulé, ainsi que sur votre motivation à vous engager dans l'élaboration de tels programmes?

Cela a été tout un défi! J'ai cru comprendre que Concordia tentait, depuis 15 à 20 ans, d'élaborer un programme d'études supérieures en musicothérapie, mais sans succès. Néanmoins, la volonté d'y arriver était résolument ancrée. J'ai été impressionnée par la force de l'engagement dont faisait preuve l'établissement, qui avait même décidé de joindre le geste à la parole en créant un poste menant à la permanence, dont le ou la titulaire

aurait pour tâche de mettre sur pied le programme en question. J'ai donc posé ma candidature et j'ai obtenu le poste. J'étais très enthousiasmée à l'idée de relever un tel défi. Vous savez, quand cela prend si longtemps, on se demande si on va y arriver. À mon avis, le simple fait d'affecter une personne à temps plein pour se consacrer à la création du programme constituait, pour Concordia, un pas dans la bonne direction. Par la suite, il s'agissait de remplir une impressionnante quantité de formulaires, d'établir un réseau, de réévaluer le marché et de voir s'il y avait toujours de l'intérêt pour un tel programme. J'ai été ravie de constater que l'intérêt y était toujours. Certes, il faudrait faire quelques ajustements, étant donné que le programme de premier cycle en musicothérapie qui avait été donné à Montréal pendant quelque temps était en français seulement. Nous tenions à ce que ce nouveau programme, offert en anglais seulement et dans une université anglophone, soit tout de même aussi inclusif que possible pour les clientèles francophone et allophone.

Pendant la première année, comme personne n'était inscrit en musicothérapie, je me sentais un peu seule, sans musique dans les couloirs... Il m'a fallu moins d'un an pour parvenir à créer le programme de diplôme de deuxième cycle. Puis, je me suis rendu compte que, partout ailleurs au Canada, on offrait un programme de baccalauréat. Il nous faudrait donc proposer quelque chose d'équivalent ici, au Québec, puisque le programme de premier cycle que nous avions auparavant n'existait plus. Au cours de la deuxième année, le programme de maîtrise a été approuvé, ce qui avait nécessité un processus plutôt long, parce que les programmes de maîtrise doivent être approuvés par divers établissements et organismes provinciaux. Moins de deux ans plus tard, nous avons réussi à faire approuver le programme dans son intégralité et accueillons notre première cohorte, ce qui nous a emballés. Nous avons réussi à attirer des gens de tous les horizons, certains qui attendaient depuis des années qu'une maîtrise soit possible et d'autres, leurs études tout juste terminées, prêts à se lancer. La musique remplissait désormais tous les couloirs! Au cours de cette deuxième année, nous avons engagé Guylaine Vaillancourt – une excellente décision. Sa participation active et son soutien à titre de membre à part entière de l'équipe se sont révélés essentiels à la réussite de nos programmes. Profondément enracinée dans la communauté des

musicothérapeutes du Québec, Guylaine possédait une vaste expertise et faisait montrer d'un enthousiasme débridé envers la croissance de notre programme de stages. Quelques années plus tard, nous avons pu créer un troisième poste menant à la permanence et, peu après, nous embauchions Laurel Young – dernier ajout de taille à notre invincible équipe de musicothérapie! Chacune contribuait au groupe ses compétences propres et sa perspective distincte de la musicothérapie, pour former une combinaison riche et diversifiée.

En votre qualité de professeure émérite de musicothérapie, vous avez bâti un héritage considérable et marquant : le tout premier programme en ligne de maîtrise en musicothérapie; un livre numérique interactif de musicothérapie féministe à l'intention des femmes survivantes d'actes de violence; un prix portant votre nom à l'intention des étudiantes et étudiants en musicothérapie pour la justice sociale; et une abondance de comptes rendus de recherche et de chapitres de livres de haut calibre. Qu'est-ce qui vous apporte le plus de fierté?

Je vous remercie de vos compliments. À vrai dire, plusieurs choses me rendent très fière. Comme nous venons tout juste de parler des programmes d'études, je dirai d'abord que je suis particulièrement fière d'avoir pu collaborer si étroitement avec Laurel et Guylaine pour créer des programmes de musicothérapie solides et bien établis qui mettent de l'avant une variété de perspectives et d'approches innovantes. Je me réjouis aujourd'hui de ce que sont capables d'accomplir non seulement les membres de notre corps professoral, mais aussi nos étudiantes et étudiants, ainsi que nos diplômées et diplômés. J'espère que ces réalisations ont contribué et contribueront encore longtemps à l'univers de la musicothérapie au Canada – ne serait-ce que modestement.

Une autre de mes réalisations, peut-être tout aussi importante, est le livre sur la musique que je viens tout juste d'écrire à l'intention des femmes survivantes d'actes de violence. J'ai publié beaucoup d'autres ouvrages au fil de ma carrière, mais celui-ci me tient particulièrement à cœur, parce que – bien sûr – il s'agit d'un ouvrage complet, mais aussi parce que je voulais absolument m'assurer qu'il ne s'adresserait pas seulement aux musicothérapeutes. Je suis d'avis

qu'il est important pour les spécialistes du domaine de faire connaître au grand public la musicothérapie et le travail que nous faisons, d'expliquer ce que la musique et la musicothérapie peuvent signifier, et dans quelle mesure elles peuvent constituer des ressources précieuses, à la portée de tous. J'ai investi beaucoup de temps et d'amour dans la rédaction de ce livre. Tout ce que j'ai lu [en préparation à la rédaction de cet ouvrage] s'est révélé un véritable plaisir et correspondait exactement à ce que je souhaitais lire à ce moment précis. Si j'étais en train d'écrire un chapitre et qu'un nouvel ouvrage sur le sujet faisait son apparition sur les rayons des librairies, chaque fois, j'interrompais la rédaction, je lisais ce nouveau livre, puis je revenais sur mon texte pour en faire mention. Éventuellement, j'ai dû m'arrêter et conclure mon ouvrage. Au bout du compte, ce fut pour moi une expérience tellement enrichissante – pouvoir écrire sur les concepts que j'avais appris et explorés dans mes recherches, faire part de mes propres réflexions, et faire porter ce message par la musique de tant de femmes fortes – chanteuses et compositrices – afin de le rendre accessible au plus grand nombre. Voilà pourquoi ce livre me tient tant à cœur.

Quels espoirs nourrissez-vous en ce qui concerne l'essor futur de la musicothérapie au Canada?

Il existe encore beaucoup d'applications et d'avenues stimulantes à explorer en musicothérapie; j'en suis convaincue. J'adorerais voir la musicothérapie féministe s'échapper davantage de son silo, au point où le monde entier se rendra enfin compte que ce sont toutes les femmes qui vivent les retombées culturelles et sociopolitiques du milieu dans lequel elles évoluent, dans lequel les thérapeutes évoluent, et dans lequel travaillent ensemble les thérapeutes et leur clientèle. De toute évidence, je ne parle pas seulement des femmes, mais aussi des hommes, et de toutes les personnes incluses dans le continuum de l'expression de genre; cette réalité nous concerne tous. J'aimerais beaucoup voir le féminisme intersectionnel se généraliser et s'intégrer dans le travail des musicothérapeutes au quotidien. Nous serons plus aptes à répondre aux besoins de notre clientèle si nous parvenons à mieux comprendre comment les concepts du féminisme intersectionnel se traduisent dans leur quotidien et dans

le nôtre. Car, qu'on le sache ou non, qu'on le reconnaisse ou non, cette influence est bien réelle. La thérapie n'est pas neutre; elle est enchâssée dans notre culture, et nous vivons une culture qui nous est propre.

Toujours à propos du féminisme intersectionnel, j'aimerais voir une plus grande diversité parmi les musicothérapeutes. Pas tous, mais un grand nombre de thérapeutes font beaucoup d'efforts pour mieux comprendre et intégrer la diversité culturelle dans leur pratique. Toutefois, j'aimerais que la communauté des musicothérapeutes soit tout aussi diversifiée que celle des personnes que nous accompagnons. J'espère par ailleurs que le programme en ligne de maîtrise de Concordia contribuera à rendre l'enseignement et la formation en musicothérapie accessibles aux personnes vivant en régions éloignées, pour qu'elles puissent, à leur tour, servir les membres de leur collectivité.

Remerciements et conclusion de l'auteure

Je tiens à remercier Sandi Curtis, Ph. D., pour son profond dévouement et ses innombrables contributions au domaine de la musicothérapie au Canada et dans le monde. En particulier, j'incite le lectorat à consulter la bibliographie de la D^{re} Curtis en suivant l'hyperlien vers Google Scholar figurant dans la liste de références ci-après. Il est en outre possible d'obtenir un libre accès à ses articles sur Spectrum, la banque d'archivage des ouvrages de recherche de Concordia (2020). Sa passion sans bornes pour la musicothérapie féministe et sa promotion inlassable des perspectives féministes dans le domaine sont pour nous un héritage précieux. Par

ailleurs, il m'apparaît pertinent de terminer cet article par un appel à l'action : j'encourage quiconque à lire *Music For Women (Survivors of Violence): A Feminist Music Therapy Interactive eBook* [musique pour les survivantes d'actes de violence : livre numérique interactif de musicothérapie féministe], rédigé par Sandi Curtis, afin que nous puissions, ensemble, sensibiliser le plus de gens possible à la musique, à la musicothérapie et aux façons dont nous pouvons – chacune et chacun d'entre nous – remettre en question les systèmes oppressifs dont les femmes payent le prix au quotidien.

Références

- Curtis, S. L. (2019). *Music for women (survivors of violence): A feminist music therapy interactive eBook*. Dallas, TX : Barcelona. Ouvrage accessible au www.barcelonapublishers.com
- Curtis, S. L. (2020). Articles signés par l'auteure. Google Scholar. Documents accessibles au scholar.google.ca/citations?hl=en&user=w1oB_0oAAAAJ.
- Curtis, S. L. (2020). Comptes rendus de recherche signés par l'auteure. Spectrum, banque d'archivage des ouvrages de recherche de l'Université Concordia

À propos de l'auteure

Musicienne, chercheuse et pédagogue, Annabelle Brault (M.A., MTA) est également une musicothérapeute certifiée qui axe sa pratique sur les ressources. Enseignante à temps plein en musicothérapie à l'Université Concordia, elle s'intéresse à l'utilisation des technologies de la musique comme moyen d'expression créatrice pour stimuler le changement social. Parallèlement à ses activités d'enseignement, elle travaille comme musicothérapeute auprès de jeunes autistes et d'aidantes et aidants naturels.

annabelle.brault@concordia.ca